

La [SOCIETE INDUSTRIELLE DE SAINT-CHRISTOPHE](#) / **T** : 03.27.21.23.00 a annoncé déposer le bilan qui pourrait entraîner le licenciement de 50 salariés. Le dossier de SC industries devrait être audencé par le tribunal de commerce le 24 avril. Le patron Fabrice Lefebvre a annoncé le dépôt de bilan le mercredi 5 avril. L'entreprise qui était en redressement judiciaire il y a onze ans moyennant un plan d'étalement de la dette d'1,5 million d'euros sur dix ans avait pu rembourser 1,2 million d'euros. www.sc-industries.fr